



Durée : 2 Jours.

Public :

managers, responsable de service Dernière MAJ : Avril 2024

Objectifs :

Acquérir les connaissances et réflexes essentiels en Droit Social. Maîtriser les bases des ressources humaines

Pré-requis :

Occuper (ou se préparer à occuper) un poste de manager ? La formation s'adresse principalement aux managers, chefs d'équipe ou futurs managers

Méthodes :

Alternance entre exposés théoriques et pratiques, mini-sketches, jeux pédagogiques, mise en situation sous la forme de simulations, exercices et autodiagnostic.

Évaluation :

L'évaluation des acquis se fait tout au long de la session au travers des multiples exercices, mise en situation et étude de cas à réaliser. Le formateur remet en fin de formation une attestation avec des objectifs acquis ou non par le stagiaire

Dernière MAJ : Avril 2024

Identifier et connaître les sources du droit du travail

Loi, conventions et accords collectifs, jurisprudence, usages, règlement intérieur ? Savoir où trouver l'information dont on a besoin
Identifier les incidences de la convention collective dans la gestion des ressources humaines

Analyser les différentes étapes de la vie d'un contrat de travail

Embauche et choix des contrats : CDI, CDD, intérim, temps partiel...
Analyse des clauses utiles ou obligatoires : dispositions en matière de période d'essai, clauses de mobilité, d'objectifs, de non-concurrence...
Les fins de contrats possibles, les règles à respecter : démission/licenciement/etc.

Gérer la relation de travail

Durée et aménagement du temps de travail : heures supplémentaires, conventions de forfait, repos obligatoires...
Faire face à l'absentéisme : maladie, accidents, inaptitude physique ?
Les différentes conséquences pour l'entreprise
Appliquer les principales règles liées à l'exécution du contrat de travail
Veiller au respect de la durée du travail
Connaître les règles en matière de congés payés
Mesurer les conséquences juridiques des différentes causes d'absence sur le contrat (maladie, maternité ?)
La procédure de droit disciplinaire

Connaître les différentes sources de contentieux

Contentieux prud'homal, contentieux pénal
Relations avec l'inspection du travail / les organisations sociales

Comment travailler avec votre service RH